



Centre des approvisionnements
Services du matériel et des acquisitions
200 rue Kent, Poste 9W070
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Le 07 Novembre 2017

Sujet : Avis d'Appel d'Offre: FP802-170251

Titre : Dragage du Port – Balsam Bay et Calders Dock, MB

Lieu des travaux: Balsam Bay et Calders Dock, Manitoba

Pêches et Océans Canada

Date de clôture :	Mardi le 14 Novembre 2017
Heure de fermeture des soumissions :	14 h 00 (HNE)
Numéro de l'appel d'offres :	FP802-170251

ADDENDA: No. 1

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée et précédemment publié sur le site électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada (SEAOG), AchatsetVentes.gc.ca, Addenda (#1) est publié ici-bas.

**** S'IL VOUS PLAÎT NOTER LES CHANGEMENTS SUIVANTS À CET APPEL D'OFFRES ****

1. S'il vous plait insérer :

Le document "Photos No. 1 and 2" ci-joint

QUESTIONS et RÉPONSES

Question 01 d'un soumissionnaire:

Ya t'il des sondages et des quantités de dragues pour le travail?

Réponse 01 du MPO:

S'il vous plaît voir les dessins B-1, B-2, et à la section des spécifications 01 11 05 – partie 1.1.2.



Question 02 d'un soumissionnaire:

Où le matériel est-il éliminé?

Réponse 02 du MPO:

S'il vous plaît voir la section des spécifications 35 20 23 – partie 3.2.1.

Question 03 d'un soumissionnaire:

On a fait un revue des sites de travail et on a une question à propos du site de Calder's Dock. Deux photos du site de travail sont attachées. Photo numéro un (1) fait face au sud en direction du Port. Photo numéro deux (2) a été pris au même endroit que photo numéro un (1) mais fait face au Nord. En arrière du camion représenter en photo numéro deux (2), il y a une pile de matériaux de dragage qui existe depuis le dernier dragage du port. En arrière du pile de matériaux de dragage, il y a quatre (4) a cinq (5) pieds jusqu'à la ligne des arbres. Est-ce-qu'on peut déverser les matériaux de dragage du port au-dessus ou en arrière du pile de matériaux de dragage qui existe déjà? (comme on le voit sur la photo numéro 2)

Réponse 03 du MPO:

L'endroit dans la photo mentionné ci-dessus n'est pas la propriété de la direction des ports pour petits bateaux. Si le contracteur veut déverser les matériaux de dragage du port au site proposé, la direction des ports pour petits bateaux nécessiterait que le contracteur reçoit l'approbation des autorités compétentes, tel qu'un permis de travaille de conservation Manitoba qui documente l'intention de déverser les matériaux de dragage du port au site proposé.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Larry Hotte

Spécialiste des contrats

Services du matériel et des acquisitions



Larry.Hotte@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone 613-993-2807

Télécopieur 613-991-4545

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____